

ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 5 JUILLET 2017

COMPTE RENDU

Le 5 juillet 2017, les membres de GESCOD issus des Assemblées générales de l'ARCOD-CA, de l'IRCOD Alsace et du Réseau MultiCoolor se sont réunis à la Maison de la Région du Grand Est à Metz pour élire les instances statutaires de GESCOD – Grand Est Solidarités & Coopérations pour le Développement.

M. Francis Braun ouvre la séance à 10h15.

Parole est donnée à M. **Frédéric Pfliegersdoerffer**, président de la Commission des Relations internationales et transfrontalières.

« Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous saluer. Je n'ai pas eu le bonheur, ni l'opportunité de vous saluer individuellement donc je voudrais vous saluer par groupe en qualité de représentant élu puisqu'il y a parmi nous à la fois des représentants de grandes collectivités municipales et intercommunales, il y a également parmi nous, et vous êtes l'essentiel pour ne pas dire la quintessence, des représentants d'associations. Je voudrais également saluer tous les représentants du monde institutionnel qui nous apportent son soutien, un soutien de plus en plus fort au fur-et-à-mesure que GESCOD se développera. Je voudrais saluer celles et ceux en qualité de personnalités qualifiées, saluer les collaborateurs des trois opérateurs qui ont choisi d'unir leur destin ce jour et tous les collaborateurs de la Région Grand Est qui ont apporté leur concours à la réussite de ce matin.

Une mention particulière revient au représentant du CESER (Conseil économique social et environnemental de la région Grand Est) qui est un observateur très attentif de tous les travaux que nous effectuons et nous sommes sensibles à votre présence, je voulais le dire.

Je salue la présence de M. Savary, représentant du ministère des Affaires étrangères et des Relations internationales. Une des composantes du travail de ce matin est la création d'un opérateur unique au titre des RRMA (Réseaux régionaux multi-acteurs). Celle-ci a été fortement soutenue, appuyée, argumentée par le ministère, ce qui m'a valu le plaisir de rencontrer au moins à deux reprises M. Bertrand Fort sur cette question.

Je voudrais dire aussi qu'une partie de ce travail trouve son origine dans l'aiguillage des autorités de l'Etat.

En guise d'introduction, il me revient le privilège de parler à deux titres. Il a été rappelé que vous êtes ici dans un des hémicycles de la Région Grand Est, et il fallait bien un hémicycle pour réunir d'aussi nombreuses personnes.

Je voudrais ici porter le message, l'expression du président Philippe Richert qui ne peut être des nôtres aujourd'hui mais qui tient à vous adresser un message d'amitié, un message de respect au regard de l'engagement qui est le vôtre. Il forme le vœu que cette réunion soit une réussite et, d'ores et déjà, il exprime par mon intermédiaire le soutien total que la Région Grand Est apportera à la démarche que nous allons collectivement tenter de mener ce matin.

Je voudrais tout particulièrement saluer un certain nombre de personnes. Il me revient de saluer tout spécialement M. Chiara, président de MultiCoolor, M. Heider président de l'IRCOD, avoir une pensée pour M. Meyniel, président de l'ARCOD Champagne-Ardenne et son représentant en ce jour M. Ruelle. Je voudrais également avoir un message tout particulier pour Denis, pour Mathilde, pour Eric, qui ont, tous trois, beaucoup œuvré à la réussite de cette journée et aussi une pensée pour mes collaborateurs. C'est un possessif qui englobe mes collègues élus. Je voudrais, à ce titre, saluer Mireille Gazin qui souvent accepte de me suppléer et je sais qu'elle s'associe à moi dans ce message pour saluer nos collaborateurs, notamment Abderrahim El Khantour et Mikaël Roux qui ont aussi beaucoup œuvré à ce que cette assemblée générale constitutive puisse se dérouler. Cela fait quelques mois que nous travaillons ensemble et j'ai bien senti que, pour leur part, il y avait à la fois le sérieux

du travail à fournir au titre de la feuille de route que le président Richert et les élus de la Région Grand Est ont voulu donner en termes d'impulsion mais qu'il y avait également un engagement de leur part par rapport à l'objet de ce jour. L'objet de ce jour est unique pour plusieurs raisons :

- il est unique parce qu'il n'y a pas d'autre cas de création d'une nouvelle instance de coopération et de développement à l'échelle de trois régions fusionnées ;
- il est **Unique** - et c'est un des bonheurs de la fonction qui est la mienne – parce que ces trois histoires uniques choisissent de s'unir, choisissent la voie du mariage. Ceci est un élément important de tout le travail qui a été réalisé et de tout le travail qui suivra sous le contrôle de Denis. Ce sont plus de trente réunions qui ont permis de préparer la journée d'aujourd'hui, trente journées qui ont permis en particulier de comprendre l'autre, et je sais bien que c'est un principe de la mobilisation de chacune et chacun d'entre vous. Ces qualités de compréhension ont aussi servi à comprendre l'histoire, la mémoire, le sens de l'engagement et c'est précisément parce que ces histoires sont différentes que nous avons bon espoir qu'elles se démultiplient au sein de la nouvelle instance qui va se créer.

Je ne voudrais pas mobiliser outre mesure le propos de la Région mais simplement exprimer la façon dont les étapes se sont déroulées et je parle sous le contrôle de mes collègues élus du Conseil régional. Une autre majorité aurait pu être amenée à conduire et à accompagner ces initiatives. Mais c'est la nôtre avec une large majorité au sein de ma commission je dois dire et un maximum de diligence qui l'a fait. J'ai souvent le bonheur d'avoir une majorité très large sachant que beaucoup de vos élus pensent que la solidarité et la coopération au développement, les relations internationales, la construction européenne et le transfrontalier sont des questions majeures sur lesquelles il faut s'engager.

La position de la Région est simple. Une fois que vous aurez fait le choix, si vous faites ce choix, de constituer cet opérateur unique et interlocuteur privilégié chef de file sur la Région Grand Est, le soutien de la Région s'élèvera annuellement à près d'un million d'euros, budget de fonctionnement et budget annexe pour toutes les opérations que nous sommes amenés à mener. Je ne voudrais pas conclure sur cette idée d'argent et de subvention même si elle est importante, au regard des comptes que nous avons à rendre à nos concitoyens. Pardonnez-moi la naïveté du propos, la vraie richesse c'est vous ! c'est vous qui apportez cette richesse là !

Nous sommes ici à Metz et chaque fois que j'y viens je trouve toujours une connexion avec l'objet de la réunion. Il y a quelque temps j'accueillais des collègues du Bade-Wurtemberg qui venaient découvrir nos institutions et leur fonctionnement. Je m'étais alors rappelé que Robert Schuman avait été infirmier dans ces bâtiments qui, lors de la première guerre mondiale, étaient un hôpital. Servant dans l'armée allemande, il avait soigné des victimes sous les deux uniformes, allemand et français, et cette expérience avait été fondatrice, cardinale de son engagement européen plus tard.

A midi nous déjeunerons ensemble dans un lieu qui s'appelle le Cloître des quatre vertus dont l'une est la grandeur d'âme. Je suis persuadé que c'est la meilleure des connexions parce que tout ce résultat qui va être, je l'espère, capitalisé et consolidé ce matin, n'est possible que parce qu'il y a une grandeur d'âme, qu'elle enrichit le Grand Est et permet que des hommes de bonne volonté s'unissent au service de quelque chose qui les dépasse. Evidemment, j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, votre objet dépasse votre modeste personne et même les institutions et les associations que vous représentez. Et c'est sur cette grandeur d'âme que je vous souhaite d'excellents travaux. Merci pour votre attention ! ».

Les présidents sortants M. Jean-Paul Heider pour l'IRCOD Alsace, M. Gérard Ruelle représentant M. Jean-Pierre Meyniel pour l'ARCOD-CA et M. Jean-Yves Chiara pour le Réseau MultiCoolor s'adressent à l'assemblée.

Gérard Ruelle, au nom de Jean-Pierre Meyniel Président de l'ARCOD-CA.

« Je me félicite que les instances politiques de la Région Grand Est aient maintenu la solidarité internationale, la coopération Nord/Sud et le co développement en bonne place dans leurs dispositifs d'intervention. Il faut le souligner car ce n'est pas le cas partout. A ce sujet, je souhaite rendre un hommage tout particulier à M. Frédéric Pfliegersdoerffer, Président de la Commission des relations internationales et transfrontalières, dont beaucoup d'entre nous ici savent combien il a œuvré pour qu'il en soit ainsi.

Alors que nous sommes conscients de ce que la Champagne-Ardenne représente sur de nombreux plans au sein de la grande région, je souhaite remercier nos collègues alsaciens et lorrains de leur écoute, de leur attention et de leur bienveillance pour que chacun trouve sa place avec respect dans le nouvel ensemble ainsi créé.

Un merci aussi à nos fidèles accompagnateurs techniques. Je salue en particulier M. Abderrahim El Khantour et M. Mikaël Roux. A travers eux, je veux remercier également les équipes qui ont sécurisé les différents actes juridiques complexes que nous avons été conduits à faire nôtres au fil des derniers mois : je veux parler du traité de fusion et de ses conséquences sur les personnels et des statuts de notre nouvelle entité. Merci à toutes et tous et vive le GESCOD. Et pour reprendre l'expression du Président, vive également la grandeur d'âme de ceux qui l'ont construit ».

Jean-Yves Chiara, président de MultiCooLor.

« Je vais conclure cette introduction et je vais le faire bien sûr en évoquant le réseau MultiCoolor qui a œuvré en Lorraine pendant ces dernières années. Aujourd'hui se tourne la page de l'histoire du réseau. Avant que cette page ne soit recouverte de celle que nous allons écrire ensemble, nous, acteurs de la coopération et de la solidarité internationale du Grand Est, je voudrais vous dire que le réseau MultiCooLor disparaît en laissant un héritage de qualité à son successeur.

Je ne vais pas m'épandre sur tout ce que nous avons réalisé. Cet héritage, ce sont avant tout des bénévoles qui se sont investis, qui ont donné de leur temps et qui ont cherché à faire partager leurs idéaux. Cet héritage, ce sont également des salariées qui sont compétentes, qui maîtrisent leur sujet, qui se sont investies dans leur travail. Cet héritage, c'est aussi un budget qui a permis de fonctionner en 2017 avec des fonds de réserve importants qui permettront également de fonctionner en 2018 sans difficulté. Enfin, cet héritage ce sont aussi des partenaires institutionnels qui nous ont soutenus, qui sont fidèles et qui sont solides.

J'en profite pour remercier, moi aussi, les acteurs du Grand Est, messieurs Frédéric Pfliegersdoerffer et Mikaël Roux et tous ceux qui, sans forcément être connus, ont participé à cette grande aventure qui est la création du réseau Grand Est. Cet héritage, nous le confions avec confiance à cette nouvelle structure que nous allons porter tous ensemble. Et, je souhaite ardemment que vous en preniez possession avec nos partenaires, avec ceux également de l'ARCOD Champagne-Ardenne et l'IRCOD Alsace, et que nous le fassions fructifier au service de la coopération et de la solidarité internationale. Sans regret et avec espoir, il nous faut à présent rentrer dans l'ère GESCOD et j'espère sincèrement que le fonctionnement de ce nouveau réseau sera à l'image des réunions qui lui ont donné naissance, c'est-à-dire chargées de convivialité, de volonté et d'efficacité. Je suis optimiste et j'ai foi en vous, amis de la coopération et de la solidarité internationale du Grand Est. Pour terminer, je voudrais simplement vous dire que vous allez procéder à l'élection du Conseil d'administration de GESCOD. Tous ensemble, nous avons œuvré de manière à ce que structures et territoires soient représentés de façon équilibrée au sein de ce Conseil d'administration. Cela n'a pas été facile et il est possible que certains d'entre vous soient frustrés, voire déçus de ne pas figurer dans ce futur Conseil d'administration. A eux et à vous tous, je vais dire du travail il y en a, de l'engagement il en faut ! Je vous invite à vous investir dans ce futur réseau, à prendre part aux commissions et aux groupes de travail qui pourront être créés.

Je vous remercie tous et j'espère vous revoir tous bientôt au sein de GESCOD et de ses activités ».

1. ADOPTION DE LA CHARTE DES ACTEURS DE LA COOPERATION ET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE DU GRAND EST RASSEMBLES AU SEIN DE GESCOD

La parole revient à Denis SCHULTZ pour présenter la Charte des Acteurs de la coopération et de la solidarité internationale du Grand Est rassemblés au sein de GESCOD.

Son contexte :

En instaurant une délimitation nouvelle des régions françaises, la loi du 15 janvier 2015 a conduit à la fusion des anciennes institutions régionales d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine, ainsi qu'à l'émergence d'un nouveau territoire, le Grand Est. Conséquence directe de ce processus, les acteurs dont la vocation était de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des actions de solidarité internationale et de co-développement des trois anciennes régions ont décidé de fusionner. C'est ainsi que le Réseau Réciproci et l'ARCOD Champagne-Ardenne, l'IRCOD Alsace et le Réseau MultiCooLor Lorraine se sont effacés pour créer une nouvelle entité appelée « Grand Est Solidarités & Coopération pour le Développement ». Initialement prévue pour la fin de l'année 2017, la formalisation de ce projet a pu être effective au 1^{er} juillet 2017.

Des valeurs communes de référence :

Les acteurs désormais rassemblés au sein de GESCOD se reconnaissent dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi que dans les principes définis par la Charte de la Coopération décentralisée pour le Développement durable (2014) et par la Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale (2008), où sont développées les notions de partenariat, d'échange, de rapprochement des cultures, de réciprocité et de développement durable.

Leurs actions s'appuient également sur les principes énoncés dans la Déclaration de Paris du 2 mars 2005 et le Programme d'action d'Accra du 3 octobre 2008 souhaitant une meilleure efficacité de l'action de coopération internationale.

En tant que réseau régional multi-acteurs, les adhérents de GESCOD se réfèrent aussi à la charte adoptée par l'ensemble des RRMA, aux valeurs et aux principes d'action qu'elle défend en matière de coopération et de solidarité internationale.

Des objectifs généraux :

- Promouvoir la mise en réseau de tous les acteurs engagés dans des actions de coopération et de solidarité internationale se reconnaissant dans les principes qui fondent les bases morales de la structure ;
- Favoriser l'émergence et la diffusion d'une culture régionale de coopération au développement et de solidarité internationale organisée autour du partage d'expériences entre les acteurs du territoire ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du développement régional dans le cadre d'une démarche coordonnée et réfléchie qui suscite la mise en synergie de compétences au service du développement international ;
- Développer des actions par une mutualisation forte des moyens et des compétences sur l'ensemble du territoire régional en s'appuyant sur l'expérience et les acquis de chacune des anciennes structures qui ont constitué GESCOD ;
- Renforcer l'appui aux acteurs locaux engagés dans des actions de coopération au développement et de solidarité internationale ;
- Assurer une fonction de relais et de promotion auprès de l'Etat, des autres réseaux régionaux multi acteurs et des institutions nationales et internationales agissant dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale.

La déclinaison de ces objectifs doit permettre :

- Un élargissement partenarial progressif et un engagement renforcé des acteurs régionaux dans des actions de coopération pour le développement et de solidarité internationale ;
- Un renforcement du champ de compétence et de savoir-faire grâce à cette interaction partenariale toujours à élargir ;
- Un partage et une capitalisation accrus des expériences et outils visant à affiner et consolider les compétences et le savoir-faire régional dans les domaines d'action de la structure ;
- Une optimisation des capacités des acteurs s'engageant de manière coordonnée sur le champ de la coopération ;
- Un approfondissement du champ partenarial entre les acteurs de la région et les acteurs internationaux, notamment ceux du Sud, engagés dans un processus de développement durable et réciproquement bénéfique ;
- Une capitalisation des expériences territoriales menées dans les différentes régions de France grâce à des échanges avec les autres réseaux régionaux multi-acteurs ;
- Le développement de projets de coopération et de solidarité internationale au niveau de la région impliquant la diversité des acteurs du territoire ;
- Une optimisation des moyens de fonctionnement et une plus grande efficacité de la structure grâce à la mutualisation toujours renforcée des moyens mis en œuvre.

L'outil :

GESCOD est le réseau régional des acteurs du Grand Est qui souhaitent s'inscrire dans une politique concertée de coopération et de solidarité internationale. Véritable relais entre l'Etat, les collectivités territoriales, les structures de la société civile, associations, entreprises, institutions diverses, GESCOD est une plate-forme d'acteurs dont le but est de renforcer et d'amplifier l'ouverture internationale du territoire régional dans lequel elle s'inscrit. Les membres de la structure se reconnaissent dans les valeurs de solidarité et de partenariat qui caractérisent leur engagement dans le champ de la coopération internationale. Conscient de l'interdépendance des sociétés au niveau planétaire, GESCOD contribue à promouvoir le dialogue et la coopération entre les sociétés. Respectant les spécificités et les intérêts des acteurs, il promeut des actions de coopération fondées sur la relation de réciprocité. Il participe ainsi à la construction d'une citoyenneté mondiale fondée sur les droits humains et les responsabilités des citoyens.

Son champ d'action :

GESCOD a vocation à travailler sur l'ensemble du territoire régional du Grand Est ainsi que dans des espaces de coopération à l'étranger. Il s'appuie sur la situation géographique particulière d'une région frontalière de quatre pays européens. Il promeut la coordination, la mise en réseau, la dynamisation et la réalisation d'actions qui s'inscrivent dans un projet régional de coopération et de solidarité internationale. Il met en œuvre tous les moyens de développement de coopération décentralisée, avec d'autres organismes semblables, notamment régionaux, et s'appuie sur les compétences régionales, nationales et internationales dans ce domaine.

Son action vise enfin à améliorer la qualité des actions de solidarité internationale portées par les acteurs du Grand Est et à contribuer à l'ouverture internationale des habitants de ce territoire, dans une perspective de sensibilisation et d'éducation citoyenne.

La Charte des Acteurs de la coopération et de la solidarité internationale du Grand Est est adoptée à l'unanimité des membres de l'Assemblée générale présents.

2. DELEGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR FIXER LES COTISATIONS 2018

En attendant la fin du décompte des voix pour l'élection du Conseil d'administration, il est proposé à l'Assemblée générale de GESCOD de donner quitus au futur Conseil d'administration pour fixer ultérieurement le montant des cotisations 2018.

Il est proposé de reconduire les montants des cotisations selon le barème actuel de chaque structure jusqu'à fin 2017, à savoir :

- Pour l'IRCOD Alsace :
 - . 25 € pour les personnes physiques
 - . 100 € pour les personnes morales
- Pour l'ARCOD-CA :
 - . 10 € pour les personnes qualifiées
 - . 20 € pour les associations
 - . Les collectivités en fonction de leur taille : 2 000 € pour la Région, 1 000 € pour le Département, 100 € pour les communes et intercommunalités
- Pour le Réseau MultiCoolor :
 - . Pour les collectivités, la cotisation est calculée en fonction du nombre d'habitants
 - . 40 € pour les associations de délégation locale ou les collectifs
 - . 50 € pour les établissements publics et privés, les établissements scolaires, institutions et acteurs économiques.

Ces montants seront discutés lors de la réunion du prochain Conseil d'administration. Mais, d'ores et déjà, des représentants d'associations font savoir que 100 € est un montant trop élevé pour leur budget.

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration à la majorité moyennant cinq abstentions.

3. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de GESCOD, il revient à son Assemblée générale d'élire le Conseil d'administration composé de quatre catégories de membres aux appartenances différentes :

- Des membres adhérents
- Des membres de droit
- Des membres associés
- Des membres honoraires.

La Région Grand Est, membre de droit, est représentée par trois élus dont le président ou son représentant.

Le Conseil d'administration sera composé des membres de droit et au plus de quarante-cinq membres élus par l'Assemblée générale se répartissant en quatre collèges, attribuant prioritairement et à minima un siège à trois membres issus des anciennes régions : l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne :

- 12 élus pour le collège des collectivités territoriales, regroupant également leurs groupements et leurs établissements publics ;
- 12 élus pour le collège des associations de solidarité internationale regroupant les associations dont l'objet relève spécifiquement du champ de la coopération et de la solidarité internationales ;
- 12 élus pour le collège des institutions regroupant celles oeuvrant dans les domaines économique, social et environnemental (économie sociale et solidaire, santé, éducation, formation et recherche) ne relevant pas des autres collèges ;
- 9 élus pour le collège des personnes physiques qualifiés donnant priorité à deux membres issus des anciens territoires du Grand Est.

Les membres sont élus pour trois ans, renouvelables par tiers. Trois procurations au plus pourront être confiées par les absents à d'autres membres de leur choix.

Les membres de l'Assemblée générale se retirent pour procéder à l'élection des membres du Conseil d'administration par collège. Après élection au sein de chaque collège, le Conseil d'administration se compose comme suit :

MEMBRE DE DROIT

Région Grand Est

Frédéric Pfliegersdoerffer
Mireille Gazin
Bernard Gerber

MEMBRES ELUS

COLLEGE DES COLLECTIVITES ET EPCI

Ville d'Erstein
Ville de Mulhouse
Ville et Eurométropole de Strasbourg
Ville de Commercy
Ville de Nancy
Ville de Vandoeuvre-lès-Nancy
Ville de Tinguieux
Ville de Charleville-Mézières
Département du Haut-Rhin
Département de Meurthe-et-Moselle
Communauté de Communes de Sélestat

Liliane Andrés
Anne-Catherine Goetz
Nawel Rafik-Elmrini
Jean-Laurent Brémont
Lucienne Redercher
Cédric Sea
Jean-Pierre Fortuné
André Marquet
Michel Habig
Anthony Caps
Claude Risch

Les membres du collège des collectivités et EPCI sont élus à l'unanimité, au sein du collège (15 voix).

COLLEGE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Sont élus au sein de leur collège, les associations suivantes et leur représentant :

AFDI - *Agriculteurs français et développement international* - Grand Est
AMSED - *Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement*
CEFODE - *Coopération et Formation au Développement*
ADL – *Association pour le Développement de Loanga*
APPEL – *Association de Parrainage pour l'Education et la Liberté*
CCFD Terre solidaire Grand Est – *Comité catholique contre la faim et pour le développement*
Electriciens sans Frontières Lorraine – Champagne-Ardenne
GREF Grand Est – *Groupe des Educateurs sans Frontières*
Niger Ma Zaada
ACCIR – *Association Champenoise de Coopération inter-régionale*
Burkin'Ardenn'Avenir
Collectif Cité en Champagne pour la Solidarité

Laurent Fischer (52 voix / 58)
Chaïmaa Chaki (55 voix/58)
Françoise Materne (55 voix /58)
Eric Monnay (54 voix / 58)
Jean-Yves Chiara (53 voix / 58)
Claude Sourice (45 voix / 58)

Pascal Dussaucy (46 voix /58)
Monique Jarnoux (47 voix /58)
Daniel Masson (47 voix / 58)
Alain Herbinet (49 voix / 58)
Claude Roquier (51 voix / 58)
Martine Coutier (51 voix / 58)

COLLEGE DES INSTITUTIONS

Sont élus au sein de leur collège, les structures suivantes et leur représentant :

Amicale des sapeurs-pompiers de Hochefelden
ENGEEES – Ecole nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
HUS – Hôpitaux universitaires de Strasbourg
UHA – Université de Haute Alsace
UNISTRA – Université de Strasbourg
Collège Les Avrils de Saint-Mihiel
Lycée Blaise Pascal de Forbach
MAN – Mouvement pour une alternative non-violente
CRESS – Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
ECS – Groupe Ecole supérieure de Commerce de Troyes
Université de Reims Champagne-Ardenne
Université de technologie de Troyes

Philippe Dettling (18 voix /18)
Didier Bellefleur (17 voix /18)

Yara El-Eleywa Le Corff (18 voix/18)
Josiane Stoessel-Ritz (18 voix /18)
Bernard Lickel (18 voix /18)
Guy Navel (18 voix /18)
René Hirschi (18 voix /18)
Alain Mailfert (18 voix /18)
Michèle Severs (18 voix /18)
Jean-Louis Chaperon (16 voix /18)
Anna Goychman (18 voix /18)
Pierre Koch (18 voix /18)

PERSONNALITES

Jean-Pierre Baeumler
Henri Bégorre
Francis Braun
Jean-Paul Heider
Josiane Madelaine
Jean-Pierre Meyniel
Gérard Pigault
Serge Ramon
Gérard Ruelle

Les membres du collège des personnalités sont élus à l'unanimité (18 voix).

L'Assemblée générale prend acte de l'ensemble de ces votes et valide la composition du Conseil d'administration.

Le séance est close à 12h20.

Gérard RUELLE
Président

Josiane MADELAINE
Secrétaire